

**Délibération du 08 Décembre 2023**

délibération **N°2023-63 C**

objet **Mise à jour du tableau des emplois**

- Date de convocation : le 1<sup>er</sup> décembre 2023
- Date de publication : le 22 décembre 2023

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2023 s'est réuni le 08 décembre 2023 à 14 h 30 à Chambéry, salle de réunion de l'UVETD (2<sup>ème</sup> étage), au 336 rue de Chantabord à CHAMBERY et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

**Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 21, Nombre de votants : 24**

**- Etaient présents : 22**

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
	GRILLAUD Laurent
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	FANTIN Philippe
Communauté de Communes de Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	TAIN Daniel
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
	VIBERT Christian
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	ROUGEAUX Jean-Pierre
	PERRIER Jean-Claude
	SIMON Christian
	VARESANO José

**Délégués participant en visio de droit commun : 1**

BURNIER-FRAMBORET Frédéric

**Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 2**

VIGUET-CARRIN Françoise donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian

BRUNIER Thierry donne pouvoir de vote à FRAISSARD Jean-Claude

**Délégués excusés : 9**

THEVENON Raphaël ; SARTORI Walter ; JOLY Max ; VAN STRAATEN Nicolas ; DANIS Georges ; AMET Yannick ; RUFFIER-LANCHE René ; BARBIER Marie-Claire ; GUIGUE Thibault.

**Délégués absents : 6**

BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; LEOUTRE Jean-Marc ; GIRAUD Murielle ; LAURENT Philippe ; MAITRE Florian.

**Délibération du 08 Décembre 2023**

délibération **N°2023-63 C**

objet **Mise à jour du tableau des emplois**

Monsieur Denis BLANQUET, Vice-président en charges des Ressources Humaines, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des emplois suite aux modifications apportées à l'organisation des services de la direction tri et valorisation matière.

En effet, en prévision des besoins du futur centre de tri en matière de maintenance et afin de soutenir dès à présent le service maintenance dont la charge de travail est très conséquente depuis la mise en service des nouveaux équipements, il est proposé de créer un poste de technicien de maintenance.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313- ;

**Vu** le Code général de la Fonction publique ;

**Vu** l'avis du Comité social territorial réuni le 4 décembre 2023.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : procède** à la modification du tableau des emplois comme indiqué ci-dessous :

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	INTITULE	TEMPS DE TRAVAIL	ACTION	DATE D'EFFET
Technique	Technicien	Technicien	B	Technicien de maintenance	100%	CREATION	01/01/2024

**Article 2 : dit** que les dépenses sont inscrites au budget 2024.

Le Secrétaire de Séance,  
Arthur BOIX-NEVEU



La Présidente,  
Marie BENEVEISE

